



الجامعة التونسية لكرة السلة

FEDERATION TUNISIENNE DE BASKET BALL

10 JUIL 2017
Tunis, le..... في تونس،

عدد... 1506... N°

C I R C U L A I R E

DISPOSITIONS POUR LA SAISON 2017-2018

AFFILIATION, REAFFILIATION ET ENGAGEMENT AUX COMPETITIONS OFFICIELLES :

La période d'affiliation et d'engagement pour toutes les catégories garçons et filles est fixée du 15 Juillet au 31 Août 2017.

Toute demande d'affiliation, après cet ultime délai, doit requérir l'aval du Bureau Fédéral et les droits d'affiliation et d'engagement sont payés **AU TARIF DOUBLE**. Aucune équipe ne sera autorisée à participer aux compétitions officielles après le démarrage de celles-ci.

Les demandes (sur imprimé double exemplaire délivré par la F.T.B.B) doivent mentionner les catégories engagées dans chaque compétition officielle (Championnat et coupe). L'engagement d'une catégorie en coupe n'est autorisé que pour la catégorie engagée en championnat. Toute catégorie retirée ou déclarée forfait général au championnat verra sa participation en coupe arrêtée au moment du retrait ou du forfait général.

Toute demande de changement, de rectification d'engagement ou retrait d'une catégorie après la clôture des affiliations et engagements et au cours de la saison, est pénalisée par le paiement d'une amende de Deux Cents (200) dinars.

Il est rappelé que la première période des mutations est fixée selon l'article 77 des règlements généraux comme suit :

- Pour les seniors et juniors garçons et filles du 15 Août au 15 Septembre 2017.
- Pour les autres catégories garçons et filles du 15 Juillet au 31 Décembre 2017.
- Pour les étrangers du 15 juillet 2017 au 31 janvier 2018.

NB : Les demandes d'affiliation ne seront acceptées que pour les clubs qui sont en règle avec la Trésorerie de la F.T.B.B.

P/ Le Bureau Fédéral
Le Secrétaire Général

Noureddine LADJIMI

